

# La réforme de la TVA dans les DROM

## Objectifs de formation

- Maîtriser les évolutions de la réforme de la TVA dans les DROM et leurs conséquences pratiques pour l'entreprise.

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les évolutions récentes de la TVA dans les DROM.
- Identifier les impacts pour leur activité.
- Appliquer les nouvelles règles de facturation et de déclaration.
- Sécuriser leurs pratiques fiscales.

**Durée :** 01 jour - 07 heures

**Mise à jour le :** 14 août 2026

**Présentiel :** Présentiel ou Classe virtuelle

**Tarifs :**

595 €

**Dates :**

Le 22 juin 2026

Le 27 juillet 2026

Le 15 septembre 2026

Le 24 Novembre 2026

Le 24 Mars 2027

Le 19 Mai 2027

## Prérequis

- connaissance générale du fonctionnement de l'entreprise
- gérer ou suivre des opérations de facturation, de comptabilité ou de gestion administrative.

## Public

- Toute personne en charge de la facturation ou de la TVA.

## Programme

### Les fondamentaux de la TVA dans les DROM

- Principes essentiels de la TVA
- Spécificités du régime applicable dans les DROM
- Territorialité de la TVA
- Opérations imposables, exonérées et déductibles

### Les évolutions apportées par la réforme

- Présentation des nouvelles dispositions
- Évolutions des seuils et régimes de TVA
- Conséquences pour les entreprises et indépendants
- Points de vigilance

### Facturation, déclarations et conformité

- Nouvelles obligations de facturation
- Déclarations et suivi de la TVA
- Risques et sanctions en cas d'erreur
- Bonnes pratiques de sécurisation

### Élaborer son plan d'action

- Identifier les adaptations nécessaires
- Mettre à jour ses procédures internes

## Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

## Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

## Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

## Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

# Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.